

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 Septembre 2022

Nombre de Conseillers	
en exercice	27
présents	22
représentés	3
votants	25
Refus de vote	
Ne prennent pas part au vote	1
Vote	
Pour	24
Contre	
Abstentions	

Présents : Dominique BONNET, Jean-François GAILLARD, Christelle MORBOIS Aurélien BERTHOD-BLANC, Véronique LAMBERT, André JOURD'HUI, Catherine CATHENOZ (Adjoints), Joël MOUREAUX, Christine GRILLOT, Sébastien JACQUES (arrivé à 19h), Hervé CORON (Conseillers Municipaux délégués), Marie-Madeleine SOUDAGNE, Marie-Line LANG JANOD, Karine DUMONT, Armande REYNAUD (arrivée à 18h43), Olivier GRILLOT, Laurent GAUDIN, Claire PROST-JACQUOT, Antoine SEIGLE-FERRAND, Roland CHAILLON, Nicole CHOULOT, Marie-Hélène RAFFANEL (Conseillers Municipaux)

Excusés et représentés :

Jacky REVERCHON représenté par Olivier GRILLOT
Pascal PINGLIEZ représenté par Dominique BONNET
Nicolas DEVAUX représenté par Aurélien BERTHOD-BLANC

Absents : Valérie BLONDEAU, Catherine WYCZTAK

Secrétaire de séance : Antoine SEIGLE-FERRAND

Convocation : 16 septembre 2022

n° 123

Objet : Attribution de subvention à l'association « Union polinoise »

VU la note de synthèse n° 2022-116 élaborée en application de l'article L 2121-12 du CGCT adressée aux conseillers municipaux avec la convocation pour la séance du Conseil Municipal du 23 septembre 2022,

VU l'avis de la commission « affaires générales, finances et personnels », réunie le 15 septembre 2022,

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire,

CONSIDERANT que lors du week-end de l'anniversaire des 55 ans du jumelage entre Poligny et Schopfheim, les 9-10 et 11 septembre 2022, il a été proposé à nos amis allemands, de déjeuner le samedi soir 10 septembre 2022 dans un endroit typique de Poligny, une cave voutée, appartenant à l'Union polinoise,

CONSIDERANT qu'afin de remercier cette association pour l'accueil des allemands et le prêt de sa cave voutée, lors du week-end de l'anniversaire des 55 ans du jumelage entre Poligny et Schopfheim,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
à 24 voix pour et 1 personne ne prenant pas part au vote, (Madame Catherine CATHENOZ, membre de l'Union polinoise ne prenant pas part au vote),

ATTRIBUE une subvention de 50 € à l'association « Union polinoise ».

Fait à POLIGNY, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original.



Le Maire,

Dominique BONNET